

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE COMTE

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE LA MODIFICATIONS N°8 ET DE LA DECLARATION DE PROJET N°1 PORTANT SUR L'INTERET GENERAL DU PROJET ET LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU VAL DE SEMOUSE

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêtés communautaires n°2021-DIV-027 du 5 février 2021 et n°2021-DIV-035 du 24 février 2021, le Président de la Communauté de Communes de la Haute Comté a ordonné l'ouverture d'une enquête publique conjointe qui se déroulera du 8/03/2021 à 8h au 7/04/2021 à 18h.

L'enquête porte à la fois sur l'intérêt général du projet et sur la mise en compatibilité du PLUI du Val de Semouse pour la déclaration de projet sur la commune de Magnoncourt transformant le zonage A (agricole) et Nf (naturelle forêt) en zone Ng (naturelle carrière) du PLUI et la modification n° 8 sur la commune de Corbenay visant à reclasser une zone Uy à vocation économique en zone UE à vocation d'habitat.

A cet effet, Monsieur Christian PAGANESSI est désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif de Besançon. Il recevra le public dans le strict respect des mesures et gestes barrière pour lutter contre la propagation de la Covid 19 :

- en mairie de Corbenay, le lundi 8 mars 2021 de 8h à 11h ;
- en mairie de Magnoncourt, le samedi 20 mars 2021 de 8h à 11h ;
- à la Communauté de Communes à Corbenay, le mercredi 7 avril 2021 de 14h à 17h.

Il assurera également une permanence téléphonique au 07 57 40 86 75 aux jours et heures exclusifs suivants:

- le lundi 8 mars 2021 de 11h à 12h ;
- le samedi 20 mars 2021 de 11h à 12h ;
- le mercredi 7 avril 2021 de 17h à 18h ;

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets pourront être consignées :

- sur les registres d'enquête déposés au siège de la CCHC et dans chaque mairie ;
- par écrit au commissaire-enquêteur : CCHC, 57 rue des Ballastières 70320 Corbenay ;
- par courrier électronique : [enquete-publique-2342@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-2342@registre-dematerialise.fr);
- Un registre d'enquête publique dématérialisé sera en ligne aux dates d'ouverture de l'enquête publique à compter du lundi 8 mars 2021 à 8h jusqu'au mercredi 7 avril à 18h à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2342>

Les observations écrites déposées sur les registres papier, transmises par courrier postal ou électronique seront mises en ligne au fil de l'eau sur le registre dématérialisé.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairies et à la Communauté de Communes de la Haute Comté pendant une durée d'un an.

Le projet de PLUI éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête sera ensuite soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.